

Coordonnées du porteur de projet et du SDTAN

Syndicat mixte Dorsal
19, boulevard de la Corderie
87000 LIMOGES
sdan@dorsal.fr

Modalités permettant la consultation du SDTAN

Accessible à l'adresse www.dorsal.fr

Modalités à suivre par un opérateur tiers souhaitant signaler que le projet proposé couvre un territoire sur lequel il dispose déjà ou sur lequel il a l'intention de déployer lui-même un réseau FTTH, un réseau FTTO, un réseau de collecte, des nouvelles technologies de desserte telles que LTE ou le VDSL

Conformément au paragraphe 2.2.2 du cahier des charges de l'appel à projets « Réseaux d'initiative publique » du plan France Très Haut Débit (PFTHD), les opérateurs sont invités à envoyer un courrier à :

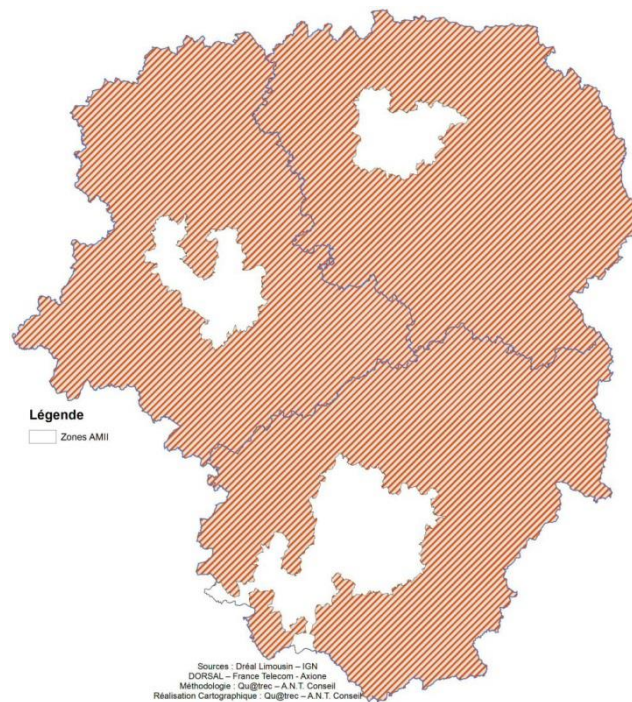
Monsieur le Président
Syndicat mixte Dorsal
19, boulevard de la Corderie
87000 LIMOGES
sdan@dorsal.fr

Le délai de réponse à compter de la date de publication des présentes informations est celui figurant à l'article 2.2.2 de l'appel à projets « Réseaux d'initiative publique » du plan France Très Haut Débit (PFTHD).

Cartographie du territoire couvert par le projet sur lequel une demande d'aide auprès du FSN est envisagée

La carte ci-après présente :

- en blanc les zones conventionnées sur lesquelles aucun déploiement public n'est proposé
- en hachuré les zones de déploiement envisagé de FTTH, FTTO, montée en débit, WiMAX et collecte.



Cartographie du territoire couvert par le projet sur lequel une demande d'aide auprès du FSN est envisagée : en blanc les zones conventionnées sur lesquelles aucun déploiement public n'est proposé ; en hachuré les zones de déploiement envisagé de FTTH, FTTO, montée en débit, WiMAX et collecte.